



# Le Courrier des Éleveurs

Mai 2016



#### Dans ce numéro :

- Le Syndicat et Bruxelles
- Infos juridiques, fiscales et sanitaires
- Adhérents à l'honneur
- Palmarès

© CdL

257, avenue Le Jour se Lève  
92655 Boulogne Cedex  
Tél.: 01 47 61 06 09 - Fax: 01 47 61 04 74  
info@syndicatdeseleveurs.fr

[www.syndicatdeseleveurs.fr](http://www.syndicatdeseleveurs.fr)





## Le mot du Président



# Le Courrier des Eleveurs

## Calendrier

### NOTRE VOIX PORTE !

par Loïc Malivet

“ Une des priorités des courses aujourd’hui est de renouer des liens avec la classe politique, comme en témoigne ce sentiment diffus de manque d’écoute et de considération de la part de nos décideurs. Pour cela, deux efforts sont nécessaires : il faut structurer notre filière pour la rendre plus compréhensible, il importe aussi de sensibiliser nos élus aux opportunités que comporte notre industrie, notamment en termes d’emploi, de développement rural et de rayonnement à l’international.

Le Syndicat des Eleveurs peut se féliciter d’avoir été visionnaire en créant dès 1994 la Fédération Européenne des Eleveurs de Pur Sang anglais (EFTBA) dont il assure aujourd’hui la présidence et qui compte 18 pays membres. Elle permet aux éleveurs européens de parler d’une voix forte et unie. Membre fondateur de l’European Horse Network (EHN), le réseau européen des acteurs du cheval, l’EFTBA y est représentée par Tim Richardson. Les membres de l’EHN se sont réunis plusieurs fois depuis le début de l’année, pour évoquer des thématiques importantes comme le transport, le bien-être des équidés ou l’avenir de la PAC en 2020, et mettre en place un groupe d’experts destiné à collecter des statistiques fiables sur l’industrie du cheval en Europe. L’EFTBA et le Syndicat des Eleveurs travaillent aussi à rapprocher les représentants de l’élevage des autorités hippiques, en initiant dès l’automne dernier un dialogue qui devrait porter ses fruits lors de l’Assemblée générale de l’EFTBA le 15 mai prochain où seront présents Louis Romanet, président de la Fédération Internationale des Autorités Hippiques (FIAH) et Brian Kavanagh, président de la Fédération Européenne et Méditerranéenne des Courses Hippiques (EMHF).

En parallèle à ces démarches, le Syndicat des Eleveurs continue de rencontrer à échéances régulières des politiques qui peuvent porter les intérêts des socioprofessionnels du cheval auprès de leurs collègues. Pierre Méhaignerie, ancien ministre de l’Agriculture, nous a ainsi fait l’honneur de sa présence lors de l’Assemblée Générale de l’ASSELCO tandis que j’ai rencontré la sénatrice Anne-Catherine Loisier, présidente du groupe Cheval au Sénat, lors du weekend de l’Arc de Triomphe, et ai été reçu en janvier dernier à l’Assemblée nationale par la députée d’Ille-et-Vilaine Isabelle Le Callenec. Depuis quelques années déjà, avec Hubert Honoré et Tim Richardson, nous rencontrons des eurodéputés, dont régulièrement Michel Dantin, Eric Andrieu, Françoise Grossetête et Jean Arthuis. Ce dernier, avec qui nous entretenons des liens privilégiés, est d’ailleurs à l’initiative de la mise en place d’un groupe d’amitiés “Cheval” au Parlement européen qui devrait organiser en septembre prochain sa première conférence sur le thème d’une politique européenne de la filière équine, dont l’EFTBA sera bien entendu partenaire. Enfin, pour mieux faire comprendre notre quotidien et la réalité de notre métier, nous avons accueilli en décembre dernier Amand Choquet, assistant de l’eurodéputé Jean Arthuis, lors des ventes d’élevage d’Arqana et avons lancé cette année une série de “Matinées au haras” qui débute le 10 juin au Haras du Saz et réunira des élus et décideurs locaux, nationaux et européens.

### • 14 & 15 mai

Week-end EFTBA  
Assemblée Générale  
A Deauville le 15 mai

### • 11 juin

Journée portes ouvertes  
Hippodrome de Chantilly

### • 21 juin

Réunion de Comité  
du Syndicat des Eleveurs

### • Du 29 juin au 1<sup>er</sup> juillet

Arqana, ventes d’été  
à Deauville

### • 27 juillet

Grand National  
de l’Obstacle  
Organisé par l’ANCCO  
Haras du Pin (Orne)

Ces différentes actions ont conduit à des résultats concrets, et il y a encore aujourd’hui matière à avancer. Une des plus belles réussites de nos actions de lobbying est d’avoir permis de faire évoluer le texte du règlement européen dit “Zootechnique” qui constituait une véritable menace pour nos Stud-books, en imposant l’ouverture à l’insémination artificielle chez les galopeurs et en excluant les hongres de l’inscription aux livres généalogiques. La question du manque d’accessibilité des médicaments vétérinaires à l’usage des équidés et de la pénurie de certains vaccins est également régulièrement abordée par nos représentants, aussi bien auprès des législateurs que des laboratoires. Ce sujet devrait être une nouvelle fois sur le devant de la scène lors de l’Assemblée générale de l’EFTBA en mai où sera présent un responsable de Zoetis. Cette problématique s’inscrit dans une thématique plus large, qui est celle du bien-être des chevaux. Pour parer aux attaques incessantes des lobbies de protection animale, le monde des courses se doit d’être proactif en la matière. C’est pourquoi il a renouvelé sa proposition à l’eurodéputée britannique Julie Girling d’aider à la réalisation de son rapport d’initiative parlementaire sur le propriétaire responsable en mars dernier et qu’il continue de participer activement aux travaux de l’EHN, qui devrait prendre des positions fortes sur le sujet lors de sa prochaine Assemblée générale. Autre sujet d’actualité, le génotype du cheval, maintenant déterminable, s’il constitue une avancée scientifique évidente, risque de bouleverser les ventes de chevaux en proposant un nouveau critère de sélection qui pourrait mettre à mal les traditionnelles appréciations basées sur le pedigree, la conformation et les radios. C’est donc un sujet de réflexion majeur pour les syndicats d’éleveurs et leur fédération. Un groupe d’étude sur cette question a été mis en place l’an dernier, qui devrait rendre ses premières conclusions le 15 mai à Deauville.

Enfin, un point sur la TVA s’impose. Le Syndicat a obtenu en 2013 que le taux réduit, aujourd’hui de 10 %, continue à s’appliquer aux juments, étalons et saillies malgré la condamnation de la Cour de Justice Européenne qui n’a épargné aucun pays. Aujourd’hui nous poursuivons deux objectifs :

1. Convaincre nos ministères (Agriculture et Budget) que le jeune cheval ne devient cheval de loisir, selon la Cour de justice, que lors de sa mise à l’entraînement. Avant, il est encore “intran agricole” et reste donc éligible au taux réduit au même titre que les juments et étalons.
2. Exploiter au maximum la toute récente position de l’Union Européenne qui envisage comme option possible de laisser chaque pays décider lui-même de ses taux réduits, ce qui autoriserait la réinscription du cheval à ce taux, quelle que soit son utilisation.



## Le national de l'obstacle le 27 juillet au haras du pin !

//// Le National de L'Obstacle est un concours de modèle et allures qui commence à se tailler une solide réputation. Créé par l'Association Normande du Cheval de Courses d'Obstacle (ANCCO), il a la particularité d'être ouvert aux chevaux venus de toute la France, quel que soit leur stud-book (PS, AQPS ou AA), du moment que la vocation obstacle est présente dans le pedigree. Le concours se déroulera cette année le mercredi 27 juillet, de façon à faciliter la venue des éleveurs (le but étant d'éviter les routes chargées du week-end, en cette période de vacances).

Trois catégories sont en compétition : les Foals, les Yearlings et les Deux ans. Un prix du Meilleur couple foal-jument et un prix de la Meilleure présentation, tous les deux bien dotés, sont également distribués.

Pascal Noue, propriétaire du Haras de la Hêtraie, est le Président de l'ANCCO, Aliette Forien, du Haras de la Reboursière et de Montaigu, vice-présidente. Les «forces vives» de la filière courses normande se fédèrent autour du National de l'Obstacle, dont l'ambition est de rassembler dans un lieu de grand prestige (le Haras du Pin) d'excellents sujets... Et d'excellents acheteurs, venus de France et de l'étranger ! Le FRBC accompagnera ainsi une délégation étrangère. A noter que le Syndicat des Eleveurs apporte également son soutien à l'événement.

“ Nous sommes très heureux d'être ainsi épaulés, et de la fidélité de nos sponsors, dont Dynavena qui nous accompagne depuis le début, souligne Pascal Noue. Merci aussi aux bénévoles dont l'équipe s'étoffe d'année en année !



L'ANCCO tient à rassembler des jurys à l'expertise incontestable. Criquelette Head et les autres membres du jury 2015 © coll. privée



Le Champion Suprême des foals 2015 : Un mâle de BALLINGARRY et NUTELLAS (Charming Groom) présenté par le Haras du Saz © coll. privée

### DÉROULEMENT DU NATIONAL DE L'OBSTACLE AU HARAS DU PIN :

- Le mercredi 27 juillet matin : Yearlings et Deux ans, sur deux rings
- Le mercredi 27 juillet après-midi : Foals Précoces et Tardifs, sur deux rings.
- Inscriptions : 60 €, box compris. Possibilité d'arriver la veille sans surcoût.

Le concours est extrêmement bien doté, avec notamment des saillies de **KAPGARDE** et **PRINCE GIBRALTAR** pour les Champions Suprêmes, et bien d'autres surprises qui seront annoncées au fil des prochaines semaines.

Plus de renseignements sur la page Facebook **LE NATIONAL DE L'OBSTACLE AU HARAS DU PIN** et sur le site internet : <http://ancco.e-monsite.com/> Ou par mail : [associationancco@hotmail.fr](mailto:associationancco@hotmail.fr)

## AFAC

### NEWS DE L'AFAC

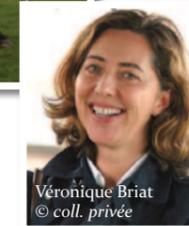
//// L'AFAC est ravie de l'élection de Mme Axelle Nègre de Watrigant au Conseil d'Administration de France Galop et la remercie de tout le travail accompli ces dernières années pour promouvoir les courses de chevaux arabes en France et à l'étranger.

Le 1<sup>er</sup> avril au Dolby Theatre de Los Angeles a eu lieu la cérémonie des Darley Awards, créée en 1987 afin de récompenser les professionnels américains de courses de pur-sang arabes.

Depuis 2012, le festival du HH Sheikh Mansoor Bin Zayed Al Nahyan, dirigé par Lara Sawaya est associé à l'événement et attribue 15 HH Sheikha Fatima Bint Mubarak Darley Arabian Awards qui sont des récompenses internationales réservées aux femmes.

La France s'est illustrée à 4 reprises :

- **MABROOKA** meilleure pouliche de 3 ans
- **SYLVINE AL MAURY** meilleure pouliche de 4 ans
- **RENEE-LAURE KOCH** meilleur éleveur pour Sylvine Al Maury
- **VERONIQUE BRIAT** (1968 - 2015) trophée d'honneur pour l'ancienne Directrice de l'Association Française du Cheval Arabe de Course, malheureusement décédée l'année dernière.



Véronique Briat © coll. privée

### DU NOUVEAU À LA RUBRIQUE "SANITAIRE" DU SITE DU SYNDICAT

- Infos Sanitaires en provenance de la FNC et du RESPE
  - Communiqué de la Société ZOETIS
- [www.syndicatdeseleveurs.fr](http://www.syndicatdeseleveurs.fr)

## Un mois de mai décisif pour la sauvegarde des terres ornaises d'élevage !

//// Contrairement aux gesticulations de GDE, le centre de déchets de Nonant-le-Pin n'a toujours pas ré-ouvert... depuis les deux jours de dépôts de déchets entre les 22 et 24 octobre 2013 !

Heureusement que la population a endossé le rôle de lanceur d'alerte en dénonçant le stockage de déchets sur ces terres puisqu'il a été démontré depuis que le site n'avait jamais été achevé. Dès le mois d'août 2013, les bassins censés traiter les jus toxiques des déchets s'effondraient !

Mais c'est aussi grâce aux nombreux soutiens de la profession hippique, du galop comme du trot, que l'Association "Sauvegarde des terres d'élevage" a financé l'ensemble des études et des procédures judiciaires qui ont permis de stopper puis de ré-instruire ce dossier, classé par le journal LE MONDE dans la catégorie des "grands projets inutiles".

Le 17 mai 2016, la cour administrative d'appel de Nantes examinera enfin la demande d'annulation de l'autorisation d'exploiter accordée à GDE par le Tribunal Administratif de Caen en 2011, alors que le Préfet de l'époque la lui avait refusée.

Et cette audience sera suivie de près puisque la demande d'annulation est soutenue par le Ministère de l'Ecologie qui, suite à plusieurs inspections, a mis en évidence les nombreuses non conformités du site de GDE.

Il faut rendre grâce à Madame Ségolène Royal, ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, qui, depuis sa visite dans l'Orne fin août 2015, n'a cessé d'appeler à la rigueur et à la transparence pour résoudre ce conflit qui, nous l'espérons, trouvera un dénouement heureux pour la sauvegarde de terres de légende.



## La SAFER de Basse-Normandie Activité 2015

//// Pour les trois départements, Calvados, Orne et Manche, la SAFER est intervenue pour près de 20% des surfaces totales vendues sur le marché foncier. Cela représente environ 5 000 hectares. 644 opérations en tout dont 508 acquisitions à l'amiable, 99 préemptions simples et 37 préemptions avec révision de prix. 1 500 candidats pour ces 5 000 hectares dont 700 ont été attributaires. Et parmi ceux-ci, 80 ayant une activité cheval (le lait l'emporte avec plus de 300 attributions).

Le prix moyen à l'hectare (sans bâti) est de 7 510 € pour la Région (hausse de 35% depuis 2008) avec 7 990 € pour le Calvados, 7 000 € pour la Manche et 6 210 € pour l'Orne.

## L'abondance des aides à l'emploi

//// Nous en avons répertorié une quinzaine ! Grâce à un tableau synoptique réalisé par les FDSEA du Calvados, de l'Orne et de la Manche, elles sont presque compréhensibles... Impossible de les résumer ici mais tout est sur le site du Syndicat à la rubrique News.

## L'entretien professionnel

//// C'est le rendez-vous obligatoire entre le salarié et son employeur, consacré aux perspectives d'évolution des salariés.

Il aurait dû être réalisé avant le 7 mars de cette année pour les salariés en poste au 7 mars 2014. Pour les autres, 2 ans après leur recrutement, puis tous les 2 ans. L'entretien se conclut par une fiche de synthèse signée par les deux parties. Les sanctions pour défaut ? Pas précisées et pas avant mars 2020. Ouf !...



© CdL

## En piste pour Bruxelles

//// L'Union européenne est aujourd'hui au cœur de l'actualité alors que les médias s'émeuvent de la crise migratoire, de la crise agricole européenne ou d'une menace de Brexit. Les attentats terribles qui ont touché le mois dernier la capitale belge, siège de la plupart des institutions européennes, ont également marqué les cœurs et les esprits.

Mais si l'Europe est sur toutes les bouches, il n'est pas toujours facile de comprendre ce qu'il se passe à Bruxelles. Quelles sont les décisions qui concernent l'industrie des courses et l'élevage ? Qui représente notre secteur auprès des institutions européennes ? Et quels sont nos liens avec les autres organisations professionnelles en Europe ? Voici quelques éléments de réponse.

### LA FRANCE À LA PRÉSIDENTE DE LA FÉDÉRATION EUROPÉENNE DES ASSOCIATIONS D'ÉLEVEURS DE PUR-SANG ANGLAIS (EFTBA)

Depuis l'été 2014, le Syndicat des Eleveurs siège à la tête de l'EFTBA. Cette fédération, qui a été créée à l'initiative de ce même syndicat il y a 22 ans, réunit aujourd'hui 18 pays aux profils très différents. Elle continue d'attirer de nouveaux membres, comme en témoigne l'adhésion récente de la Pologne, ce qui est un signe positif de la progression de l'élevage de galopeurs en Europe.

L'existence d'une fédération transnationale est d'autant plus importante que, pour être entendu à Bruxelles, il convient d'être estampillé "européen". Les associations nationales n'ont, en effet, pas le même crédit que les regroupements européens car elles apportent aux décideurs une expertise et des positions restreintes.

Pour développer l'influence de l'EFTBA, la présidence française a également eu pour volonté de se rapprocher des autres entités européennes du secteur du cheval. Elle a notamment noué des liens forts avec l'European Horse Network (EHN), une plateforme de lobbying rassemblant des socioprofessionnels de toutes les branches de la filière équine, et entamé un dialogue constructif avec les autorités hippiques européennes et internationales pour replacer l'élevage au cœur des préoccupations des acteurs des courses.

### DANS LES COULISSES DU PARLEMENT EUROPÉEN

Le 12 avril dernier, le Parlement européen adoptait un texte dit "Règlement Zootechnique" sur les animaux reproducteurs et les conditions de leur inscription à un livre généalogique. La version initiale de ce texte, à sa parution en février 2014, a fait courir un vent de panique parmi les représentants du monde du cheval. Ce texte présentait en effet, sous prétexte d'harmoniser les conditions de production de l'ensemble des animaux de ferme, de nombreux écueils. Parmi ceux-ci, figuraient notamment l'exclusion des hongres de l'inscription aux livres généalogiques et l'impossibilité pour les Stud-books d'interdire certaines techniques de reproduction comme l'insémination artificielle ou le transfert d'embryon... Autant dire un chamboulement complet pour le Pur-Sang anglais !



Tim Richardson, Astrid Engelsen et Hubert Honoré à Newmarket © coll. privée



Les représentants du Syndicat des Eleveurs, accompagnés du lobbyiste de l'EFTBA Tim Morris, ont rencontré l'eurodéputé Michel Dantin l'été dernier © coll. privée

Pendant les deux ans qui ont précédé l'adoption de ce texte, sous l'impulsion notamment de l'EFTBA puis du GESCA, les représentants de la filière Cheval ont présenté au rapporteur du texte, l'eurodéputé français Michel Dantin, les enjeux et implications de ces mesures pour l'élevage européen. Ce dernier leur a tendu une oreille attentive, tant et si bien qu'il conclut, dans son rapport à l'attention de ses collègues parlementaires, qu'il convenait de préserver la diversité et la démarche qualité des livres généalogiques des races équines, l'Europe étant aujourd'hui leader mondial dans la production d'équidés. Les dispositions litigieuses furent heureusement corrigées dans le texte.

Ce dénouement est un message d'espoir pour les professionnels du Cheval et la preuve que ce secteur pourrait, à l'avenir, réussir à faire comprendre ses préoccupations et ses besoins aux politiques européens.

### EFTBA

Habituellement organisée à Longchamp le jour des Poules d'Essai, la prochaine Assemblée Générale Annuelle de l'EFTBA s'est tenue de manière exceptionnelle à Deauville le 15 mai. Cette réunion est l'occasion tous les ans de rassembler l'ensemble des pays membres autour d'une table pour déterminer les priorités de demain. Le Syndicat des Eleveurs, avec le soutien de la région Normandie, a profité de cette circonstance pour faire découvrir l'élevage français à nos partenaires européens. Au programme : visite de plusieurs haras normands, rencontre de personnalités des courses et de la vie politique, après-midi aux courses sur l'hippodrome de Deauville et découverte du Cirale.

### AU DELÀ DU RÉSEAU D'INFLUENCE, UNE VÉRITABLE COOPÉRATION EN MARCHÉ

Outre ses actions de lobbying à Bruxelles, l'EFTBA a pour mission de créer une véritable entraide entre les pays européens pour faire face à des défis communs. Cela se concrétise en particulier au niveau sanitaire, avec la volonté de mettre en place un réseau d'information sur les foyers et les risques de propagation des maladies en Europe. La pénurie de vaccins, à laquelle font face plusieurs pays européens depuis l'automne dernier, a également été au cœur des débats à l'EFTBA. Un dialogue a été entamé avec des représentants de l'industrie pharmaceutique afin de prévenir et contrer la résurgence d'autres déficiences de ce type.

Enfin, l'EFTBA a vocation à penser l'évolution de l'élevage de pur-sang anglais au niveau européen et mondial et à prendre position sur les orientations à lui donner. Ainsi, elle est impliquée dans les réunions du Comité international pour le classement et la planification des courses (IRPAC) et mène également des groupes de réflexion, par exemple sur l'apport de la génomique en matière de sélection et les risques liés à son utilisation commerciale.

**Pour en savoir plus sur la composition et les actions de l'EFTBA, rendez-vous sur le site [www.eftba.eu](http://www.eftba.eu) !**

## “Propriétaire”, quelle définition ?

//// Au sens du code des Courses (article 11), le “propriétaire” désigne la personne physique ou morale ayant reçu l’agrément de France Galop l’autorisant à faire courir un cheval sous ses couleurs”... Au sens du Code Civil, il pourra s’agir d’un véritable propriétaire du cheval mais aussi d’un locataire ou d’un associé n’ayant qu’un droit sur l’exploitation du cheval.

Un arrêt de la Cour d’Appel d’Amiens en date du 5.11.2015 a eu à traiter d’une association entre un entraîneur et un éleveur qui lui avait confié 3 chevaux par un contrat d’association où en échange d’une prise en charge des frais de pension et d’entraînement par

l’entraîneur, celui-ci avait reçu une partie de la propriété des chevaux... au sens des courses ! a jugé la Cour, statuant que la cession de parts de propriété à l’entraîneur n’était que temporaire, limitée à la carrière de courses pour lui permettre de percevoir une partie des gains, mais pas au delà.

A signaler que la carte d’immatriculation n’avait pas été modifiée et demeurait au seul nom de l’éleveur et que l’entraîneur n’apportait pas la preuve de l’existence d’une véritable copropriété.

Moralité : dans de tels cas de figure, il convient de bien préciser s’il y a un véritable transfert de propriété.

## La carte d’immatriculation, quelle force juridique ?

### PRÉSUMPTION OU SIMPLE INDICE DE PROPRIÉTÉ ?

//// Présomption à répondu la Cour de Cassation dans un arrêt du 23.10.91 mais les Cours d’Appel ne sont pas toutes d’accord. Ainsi, celle de Bourges qui en 2011 penchait pour l’indice alors que celle de Paris en 2014 retenait la présomption. Mais le débat reste de l’ordre de la sémantique car même qualifiée de présomption, la carte peut être contredite par des preuves ; ainsi d’un copropriétaire non mentionné sur la carte qui apporterait la preuve du paiement de certains frais.

Pour les courses elles-mêmes, depuis 2010, l’absence de concordance entre les mentions de la carte et celles enregistrées par France Galop entraîne une interdiction de courir, ce qui renforce évidemment le rôle de la fameuse carte.



© CdL

## Castration qui tourne mal, quelle responsabilité ?

//// Le cheval meurt 2 jours après l’opération. La Cour d’Appel de Riom, par un arrêt du 25.11.15 dit :

➤ la castration étant une opération de convenance (elle n’est pas obligatoire pour la survie du cheval), elle impose au praticien une obligation de moyens renforcée.

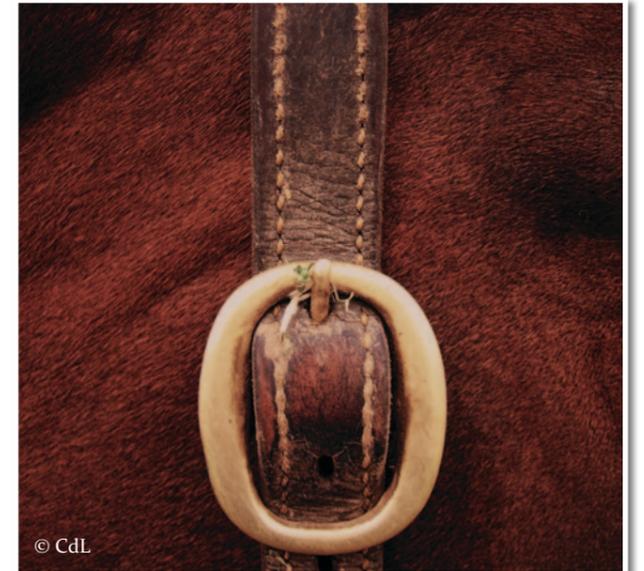
➤ Cela oblige le vétérinaire à une “information loyale, claire, appropriée et compréhensible” sur la technique envisagée et les risques.

➤ Et c’est aussi une obligation de moyens : le praticien se présentait comme exerçant au sein d’une clinique, terme qui implique de disposer d’un matériel suffisant pour faire face à un accident opératoire (en l’occurrence, l’opération ayant duré plus longtemps que normalement, il fallait prévoir une assistance respiratoire).

Retenons enfin la définition de la faute professionnelle : “l’acte que n’aurait pas commis dans les mêmes circonstances un praticien avisé et maître de son art”.

## TVA

//// Ça bouge dans les institutions européennes. D’abord parce que le système en général laisse beaucoup à désirer... Rendez vous compte : on estime que l’écart entre les recettes normalement attendues annuellement et les recettes effectivement perçues est de 170 milliards d’euros ! C’est le résultat de multiples fraudes que l’Union entend réduire par une profonde révision des principes qui devrait aussi concerner les taux. Et là, deux possibilités sont envisagées : la première constituerait à prolonger la liste des biens et services pouvant faire l’objet de taux réduits avec réexamens réguliers, la seconde, plus ambitieuse, laisserait davantage de marge de manœuvre aux Etats membres pour fixer eux-mêmes leurs taux réduits sous certaines conditions. Une ouverture pour rediscuter le taux du cheval, pourquoi pas ? Les mois à venir seront déterminants.



© CdL

## Le “suramortissement” prolongé jusqu’au 14 avril 2017

//// Rappelons qu’il permet d’amortir sur la durée normalement prévue, 140 % et non 100 % de l’investissement réalisé avant cette date dans des types de matériels strictement définis. A priori les tracteurs, camions et remorques sont concernés à la condition qu’ils soient amortissables selon le mode dégressif. Bien s’en assurer !

### QUESTIONS PAR MAIL

C’est un dialogue direct avec nos adhérents.

Deux séries de questions ont été lancées et vous y avez répondu avec intérêt. Entre 50 et 100 réponses qui nous permettent de mieux cerner vos attentes.

Vous pouvez dès maintenant nous suggérer des sujets de sondage.

Nous les relaierons avec plaisir.



### MOBILITÉ, CROISSANCE ET REPRODUCTION

## COMME POUR DE TRÈS NOMBREUX ÉLEVEURS, LA RÉUSSITE PASSE PAR CALPHORMIN :

Complément de croissance contenant les **minéraux** indispensables (Calcium, Phosphore) les **oligo-éléments** (Zinc, Cuivre, Manganèse) et des **acides aminés** essentiels ainsi que du **Soufre** et du **Silicium**.

FABRIQUÉ EN IRLANDE PAR :



DISTRIBUTEUR EXCLUSIF POUR LA FRANCE :



15, ROUTE NATIONALE 7 - 77780 BOURRON-MARLOTTE / TÉL. : 01 64 28 54 26 / FAX : 01 64 45 93 29  
WWW.EQUIDARMOR-SEOA.FR / CONTACT@EQUIDARMOR-SEOA.FR

## Matinée au haras

//// C'est le titre que nous avons donné aux rencontres que nous allons organiser dans les haras pour mieux informer les politiques et les décideurs départementaux de ce que nous sommes, de nos atouts et de nos attentes.

La première aura lieu le 10 juin chez Roger-Yves Simon en Loire-Atlantique : plus de soixante personnes y sont conviées.

Sont prévues une matinée chez Alain Régnier en Ille et Vilaine, une dans le Sud-Ouest et une dans le Sud-Est. Nous pourrons alors faire un premier bilan, adapter, corriger puis étendre notre action.

### LIVRET D'ELEVAGE

C'est parti ! Le premier nous a été demandé par le Haras des Sablonnets et comportera 24 juments. Rappelons qu'il s'agit de répertorier dans un livret format poche à vos couleurs (photos et textes de votre choix pour les pages de couverture) deux pages complètes pour chacune de vos juments : performances, pedigree, production etc...

**Pour vos archives, pour vos amis, pour vos clients... pour vous ?**

Et tout cela pour un prix plus que modique.

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples informations.

## Agrément de la technique PCR pour le dépistage de la métrite équine contagieuse !

//// Depuis 2006, le dépistage de la métrite contagieuse équine (MCE) est obligatoire sur tous les reproducteurs mâles et femelles produisant dans les races Pur Sang Anglais et AQPS ainsi que pour les Arabes et Anglo Arabes de course respectant le protocole sanitaire "label course". Ce dépistage doit être fait en conformité avec la liste des techniques agréées par le Ministère de l'Agriculture : **l'identification par culture**, basée sur l'isolement de la bactérie *Taylorella equigenitalis* responsable de la maladie, ou **l'immunofluorescence indirecte**, basée sur la mise en évidence de cet agent bactérien.

Une autre technique, non-officielle, permet également l'identification de cette même bactérie, il s'agit de **l'amplification en chaîne par polymérase (PCR)**. Si la PCR doit être confirmée par culture bactériologique lors d'un cas positif, elle permet toutefois un dépistage fiable de la MCE. Elle est d'ailleurs utilisée largement par d'autres pays européens, et notamment dans les pays anglo-saxons. C'est pourquoi des juments venant de Grande-Bretagne ou d'Irlande se présentent à la saillie en France avec un test effectué par PCR.

Pour le moment, les étalonniers français ne peuvent pas accepter ces juments à la saillie si elles n'ont pas effectué un nouveau prélèvement en vue d'un dépistage par une des techniques agréées par le Ministère de l'Agriculture. Des démarches ont cependant été entamées par le Syndicat des Eleveurs auprès dudit ministère pour faire agréer la technique PCR. Et elles viennent d'aboutir ! Les Stud-books concernés pourront dès lors décider d'approuver cette technique pour les reproducteurs produisant dans leur race dès la saison de monte 2017.

### PAC ET ACTIVITÉS ÉQUINES EN 2016

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site du Syndicat des Eleveurs à la rubrique : les dernières actualités.



© CdL

## ADHÉRENTS À L'HONNEUR PLAT DU 01/01/2016 AU 08/05/2016

ÉLEVEURS	CHEVAUX	PERFORMANCES	GR.	PAYS
SNC RÉGNIER & SAN GABRIEL INV. INC.	FLAMBOYANT	San Gabriel S.	2	USA
		San Marcos S.	2	USA
Mme Corine BARANDE-BARBE	GARLINGARI	Prix d'Harcourt	2	FR
		Prix Exbury	3	FR
LE THENNEY S.A. & EDY SRL	MAIMARA	Prix Edmond Blanc	3	FR
SCEA des BISSONS	QEMAH	Prix de la Grotte	3	FR

## ADHÉRENTS À L'HONNEUR OBSTACLE DU 01/01/2016 AU 08/05/2016

ÉLEVEURS	CHEVAUX	PERFORMANCES	GR.	PAYS
Haras de la FAISANDERIE	DOUVAN	Arkle Novice Chase	1	IRE
		Arkle Challenge Trophy Chase	1	GB
		Maghull Novices' Chase	1	GB
		Ryanair Novice Chase	1	IRE
Comte Antoine-Audoïn MAGGIAR	VROUM VROUM MAG	David Nicholson Mares' Hurdle	1	GB
		Punchestown Champion Hurdle	1	IRE
Haras de la ROUSSELIÈRE SCEA	UN DE SCEAUX	Clarence House Chase	1	GB
Haras de la ROUSSELIÈRE SCEA	BLEU ET ROUGE	Deloitte Novice Hurdle	1	IRE
Patrick JOUBERT	SILVINIACO CONTI	Ascot Chase	1	GB
Haras de SAINT-VOIR & Patrick JOUBERT	VAUTOUR	Festival Trophy Chase	1	GB
Gérard SAMAMA	CAMPING GROUND	Relkeel Hurdle	2	GB
Ecurie MAULEPAIRE	ROI DES FRANCS	Woodlands Park Club Novice Chase	2	IRE
Comte Antoine-Audoïn MAGGIAR	VROUM VROUM MAG	Warfield Mares Only Hurdle	2	GB
Eric AUBRÉE	SMAD PLACE	Cotswold Chase	2	GB
Jacques SEROR	SMASHING	Red Mills Chase	2	IRE
Madame Henri DEVIN	POLITOLOGUE	Exeter Novices' Hurdle	2	GB
SCEA Le FRAGNEAU	BALL D'ARC	Paddypower.com Novice Hurdle	2	IRE
Jean-Raymond BRETON	LE PREZIEN	Premier Kelso Hurdle	2	GB
Adrian von GUNTEN	SLOWMOTION	Rea Grimes Juvenile Hurdle	2	IRE
Jacques SEROR	SMASHING	Webster Cup Chase	2	IRE
SARL CARION	LE MERCUREY	Future Champion Novices' Chase	2	GB
Madame Magalen BRYANT & Ecurie du CHÊNE	BLUE DRAGON	Prix Léon Rambaud	2	FR
Pierre de MALEISSY-MELUN & Guillaume MACAIRE	SAMETEGAL	Greatwood Gold Cup Hcap Chase	3	GB
Haras de SAINT-VOIR	BOSSEUR	Prix Juigné	3	FR
Madame Gilles FORIEN	SUPERB STORY	Vincent O'Brien County Hcap Hurdle	3	GB
André-Jean BELLOIR	JEMY BAIE	Prix Troytown	3	FR
Michel BODIGUEL	PUNCH NANTAIS	Prix Fleuret	3	FR
Madame Magalen BRYANT & Ecurie du CHÊNE	BLUE DRAGON	Prix Hypothèse	3	FR
Baudouin de la MOTTE SAINT-PIERRE	RUSSE BLANC	Betfred Classic Chase	3	GB
SCEA Haras de MIRANDE	WINNEYEV	Grand Prix de Pau	3	FR
Pierre de MALEISSY MELUN	UBAK	Gaskells Waste Management Hurdle	3	GB
Haras de la VEGA	KELTHOMAS	Prix du Président de la République	3	FR
SCEA Haras de MIRANDE	CARRIACOU	Prix Hopper	3	FR
Madame Chantal TERRENÈGRE-LAVAL & Jen-Luc LAVAL	ALEX DE LARREDYA	Grande Course de Haies de Printemps	3	FR
Haras de MANNEVILLE	SINGAPORE SLING	Prix Romati	3	FR

PALMARÈS

PLAT

Palmarès des Etalons Pères de Vainqueurs - 01/01/2016 au 08/05/2016							
RANG	ETALONS	PRODUITS	VAINQ.	VICT.	PLACES	GAINS	MOY./PART
1	AMERICAN POST	80	24	33	112	693 280	8 666
2	ELUSIVE CITY	83	22	24	103	619 890	7 468
3	KENDARGENT	74	26	33	76	565 430	7 640
4	SIYOUNI	70	21	22	74	498 680	7 124
5	SHAMARDAL	33	12	16	30	439 800	13 327
6	LE HAVRE	76	18	19	79	413 758	5 444
7	SLICKLY	78	15	21	78	399 150	5 117
8	AIR CHIEF MARSHAL	60	20	27	64	394 500	6 575
9	FOOTSTEPSINTHESAND	42	17	19	56	352 970	8 404
10	WHIPPER	70	15	15	95	342 320	4 890
11	TURTLE BOWL	58	15	16	74	322 800	5 565
12	MAKFI	32	14	14	37	295 230	9 225
13	INVINCIBLE SPIRIT	34	13	15	33	292 790	8 611
14	MYBOYCHARLIE	45	10	13	42	291 720	6 482
15	SEA THE STARS	20	8	11	17	290 750	14 537
16	GALILEO	32	10	12	28	288 550	9 017
17	ROCK OF GIBRALTAR	41	11	11	55	285 170	6 955
18	LAWMAN	36	11	16	31	282 190	7 838
19	STORMY RIVER	43	15	16	43	275 350	6 403
20	KING'S BEST	63	12	17	53	268 750	4 265

PLAT

Palmarès des Etalons Pères de vainqueurs faisant la monte en France - 01/01/2016 au 08/05/2016							
RANG	ETALONS	PRODUITS	VAINQ.	VICT.	PLACES	GAINS	MOY./PART
1	AMERICAN POST	80	24	33	112	693 280	8 666
2	ELUSIVE CITY	83	22	24	103	619 890	7 468
3	KENDARGENT	74	26	33	76	565 430	7 640
4	SIYOUNI	70	21	22	74	498 680	7 124
5	LE HAVRE	76	18	19	79	413 758	5 444
6	SLICKLY	78	15	21	78	399 150	5 117
7	AIR CHIEF MARSHAL	60	20	27	64	394 500	6 575
8	WHIPPER	70	15	15	95	342 320	4 890
9	TURTLE BOWL	58	15	16	74	322 800	5 565
10	MAKFI	32	14	14	37	295 230	9 225
11	MYBOYCHARLIE	45	10	13	42	291 720	6 482
12	STORMY RIVER	43	15	16	43	275 350	6 403
13	SILVER FROST	46	10	11	53	268 700	5 841
14	LINNGARI	28	5	6	29	263 490	9 410
15	SAGEBURG	32	11	11	44	224 900	7 028
16	GOLD AWAY	35	8	10	54	215 330	6 152
17	ORPEN	31	7	9	36	187 650	6 053
18	NAAQOOS	45	6	8	55	180 208	4 004
19	SOLDIER OF FORTUNE	57	8	8	48	174 820	3 067
20	HURRICANE CAT	27	7	9	25	170 220	6 304



© CdL

PLAT

Palmarès des éleveurs en France - 01/01/2016 au 08/05/2016						
RANG	ELEVEURS	CHEVAUX	COURSES	VICT.	PLACES	PRIMES
1	S.A. AGA KHAN	62	131	24	56	129 636
2	WERTHEIMER & FRERE	72	177	27	83	99 975
3	GUY PARIENTE HOLDING	22	62	10	25	59 728
4	S.C.E.A. HARAS DE MANNEVILLE	31	101	9	48	49 273
5	FRANKLIN FINANCE S.A.	36	80	9	34	48 145
6	ALAIN CHOPARD	47	154	15	58	47 651
7	JEAN-CLAUDE SEROUL	38	117	16	44	47 009
8	ECURIE DES MONCEAUX	38	86	8	39	46 757
9	PETRA BLOODSTOCK AGENCY LTD	31	88	10	24	44 611
10	APPAPAYS RACING CLUB	18	69	12	31	44 107
11	ECURIE SKYMARC FARM	41	106	15	40	44 071
12	SCEA HARAS DE SAINT PAIR	17	41	8	16	42 487
13	DAYTON INVESTMENTS LTD	46	109	10	34	38 997
14	HARAS DU QUESNAY	32	111	7	44	36 675
15	ALEYRION BLOODSTOCK LTD	24	51	5	24	35 668
16	STILVI COMPANIA FINANCIERA SA	34	111	12	34	34 574
17	HARAS DU MEZERAY S.A.	21	64	9	19	33 582
18	HARAS D'ETREHAM	31	86	12	34	33 139
19	THIERRY DE LA HERONNIERE	33	117	7	44	32 930
20	SARL JEDBURGH STUD	28	123	9	45	30 606

Nouvelle formule

**DYNAVENA**

PARTENAIRE DE VOS AMBITIONS

## Valoriser leur potentiel génétique

Dynavena a enrichi les formules de ses aliments floconnés Élevage en y intégrant 4 nouveaux ingrédients afin de pallier les troubles principaux des chevaux à l'élevage et d'exploiter au mieux leur potentiel génétique tout en garantissant leur bien-être.

**FOALY**

ALIMENT COMPLÉMENTAIRE DE FOALS OU D'ÉTALONS

Net 20 kg

Garantir une croissance optimale du poulain  
Intégration de *Bambusa A.*, riche en silice organique

Soutenir les fonctions immunitaires  
Intégration d'Echinacée et de *Spirulina P.*

Améliorer le confort digestif du poulain  
Apport d'argile et de *Spirulina P.*

Compenser l'effet du stress oxydatif  
Apport de *Spirulina P.*

## Palmarès des éleveurs en France - 01/01/2016 au 08/05/2016

RANG	ELEVEURS	CHEVAUX	COURSES	VICT.	PLACES	PRIMES
1	<b>HARAS DE SAINT-VOIR</b>	<b>43</b>	<b>108</b>	<b>13</b>	<b>52</b>	<b>70 212</b>
2	SCEA HARAS DE MIRANDE	23	76	9	37	68 060
3	MME BENOIT GABEUR	9	24	8	12	65 909
4	MME BERNARD LE GENTIL	6	14	8	5	39 122
5	JEAN-MARC LUCAS	12	28	5	16	36 988
6	M.L. BLOODSTOCK LTD	11	35	6	13	33 014
7	HARAS DE LA VEGA	7	25	3	11	31 754
8	JACQUES CYPRES	25	61	11	31	31 597
9	SCEA HAMEL STUD	13	29	2	19	28 112
10	GILLES CHAIGNON	11	38	5	21	25 413
11	ALAIN CHOPARD	20	59	8	28	23 882
12	FRANCOIS-MARIE COTTIN	26	83	3	34	23 422
13	GUY CHEREL	19	50	10	17	22 171
14	HARAS DU HOGUENET	16	49	4	26	21 954
15	M.BOUTIN (S)	10	36	5	11	19 320
15	ANDRE-JEAN BELLOIR	7	18	3	6	18 945
17	BERNARD LE GENTIL	1	3	3	0	18 731
18	ECURIE MAULEPAIRE	8	18	2	10	18 419
19	SARL CARION E.M.M.	5	12	6	3	17 295
20	S.C.E.A. HARAS DE MANNEVILLE	5	17	2	8	17 114

## Palmarès des Etalons Pères de Vainqueurs - 01/01/2016 au 08/05/2016

RANG	ETALONS	PRODUITS	VAINQ.	VICT.	PLACES	GAINS	MOY./PART
1	<b>POLIGLOTE</b>	<b>55</b>	<b>17</b>	<b>26</b>	<b>69</b>	<b>1 100 825</b>	<b>20 015</b>
2	SAINT DES SAINTS	57	17	21	67	771 390	13 533
3	MARTALINE	65	17	22	72	765 605	11 778
4	BALKO	44	13	16	61	514 350	11 689
5	NICKNAME	42	7	9	52	501 840	11 948
6	CALIFET	33	8	11	27	456 005	13 818
7	NETWORK	58	13	16	57	445 180	7 675
8	ASTARABAD	31	11	12	44	443 610	14 310
9	BALLINGARRY	50	17	18	53	409 495	8 189
10	KAPGARDE	50	10	11	58	399 410	7 988
11	TURGEON	25	4	5	23	342 600	13 704
12	VOIX DU NORD	31	6	7	32	333 340	10 752
13	SADDLER MAKER	24	10	14	22	306 210	12 758
14	AL NAMIX	56	10	11	55	298 555	5 331
15	ENRIQUE	31	7	7	46	285 537	9 210
16	GREAT PRETENDER	31	7	8	40	268 045	8 646
17	SOLDIER OF FORTUNE	25	9	11	29	265 495	10 619
18	FRAGRANT MIX	35	8	12	39	257 520	7 357
19	COASTAL PATH	23	2	3	28	252 105	10 961
20	CRILLON	14	4	5	19	251 310	17 950



**VIVEZ VOS  
ÉMOTIONS  
À 100%**